



SOCOTEC FORMATION LYON
6-8 rue Barthélémy Thimonnier - ZAC Ever Est
69740 GENAS
Tél. : 04 72 21 85 85
Siret : 83409674500338

CERTIFICAT DE REALISATION

Session N° F261L8A - Certificat Réalisation N° 3803127

Je soussignée, Maëva MOREL, agissant en qualité d'Assistante back-office de SOCOTEC FORMATION LYON, certifie que :

Monsieur Djemal MENDOUD

Entreprise : LIP LYON MAINTENANCE INDUSTRIELLE
69800 - SAINT PRIEST

A réalisé l'action de formation

Sensibilisation au risque d'explosion et zonage ATEX

En vue d'atteindre les objectifs suivants

Objectifs : Identifier les risques de formation d'une atmosphère explosive.
Appliquer les mesures techniques et organisationnelles permettant d'empêcher l'inflammation d'une zone ATEX.
Appliquer les mesures de protection dans les zones à risque d'explosion.

Date(s) et durée : **du vendredi 26 juin au dimanche 26 juillet 2026**
et ce pour une durée de 0.50 heures (Formation complète en E-Learning) (pas d'absence)
Format formation : E-Learning - Conformément articles L.6353-1 et D.6353-1 du Code du Travail et le décret du 28/12/2018

Catégorie / Nature Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail

☒ **Action de Formation**

Lieu : Formation en ligne

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail

Malheureusement, nous ne disposons pas de votre numéro de Sécurité Sociale (NIR).. Nous ne pourrions donc pas prendre en charge cette déclaration pour le compte de votre établissement qui devra s'en charger.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

GENAS, le 3 septembre 2026

Maëva MOREL

Assistante back-office

